

Les célébrations à l'Eglise en période de confinement

Message à tous les fidèles du diocèse de Tarbes et Lourdes

Pendant cette période de confinement nos églises restent ouvertes pour la prière personnelle. Nous demandons aux fidèles de ne pas s'y rassembler en groupe et de garder, à l'intérieur de l'édifice, la distance de 1 mètre.

Aucune liturgie communautaire n'est célébrée pendant cette période. Les messes de semaine comme les messes dominicales sont célébrées par les prêtres, en solitude. Ils vous portent dans leur prière et n'oublient pas toutes vos intentions que vous pouvez d'ailleurs leur communiquer par téléphone ou par internet.

Les baptêmes, mariages, premières communions, confirmations prévus dans les semaines à venir sont reportés jusqu'à la levée du confinement. Des propositions seront faites pour les célébrations de la Semaine Sainte si le confinement est maintenu à ce moment-là.

Les obsèques seront célébrées au cimetière avec la famille proche, l'assemblée ne devant pas être supérieure à 20 personnes. Le prêtre célébrera la messe pour le défunt chez lui. Les curés inviteront les familles, à la levée du confinement, pour une messe publique à l'intention de tous les défunts dont les funérailles auront été célébrées pendant cette période.

Pour la visite aux malades ou aux personnes en fin de vie, le matériel de protection est indispensable. Dans certains hôpitaux les prêtres peuvent entrer et donner le sacrement des malades s'ils sont totalement protégés, à condition que la direction de l'hôpital le permette.

Pour les visites à domicile, il serait dangereux que le prêtre donne le sacrement des malades en l'absence de masque protecteur. S'il est appelé dans une famille, il peut toutefois confesser et donner la communion, en prenant soin de se laver les mains en entrant et en sortant, en observant la distance nécessaire et en laissant la personne malade prendre elle-même la communion.

Ces mesures exceptionnelles visent à arrêter l'expansion du virus. Nous sommes tous responsables de cette lutte contre l'épidémie. C'est en assumant cette responsabilité que nous supplions le Seigneur de nous protéger et de nous débarrasser de ce fléau. Nous le prions par l'intercession de Marie, Notre-Dame de Lourdes, en particulier pour les malades, pour les personnes fragiles, pour les soignants dont nous admirons le courage, pour les chercheurs afin qu'un vaccin soit trouvé.

La vie du diocèse continue. Les prêtres et des paroissiens répondent au téléphone. Chacun peut les appeler pour des renseignements ou, tout simplement, pour confier des intentions de prière ou des difficultés particulières.

Le site internet du diocèse propose chaque jour des temps de prière, de réflexion et de partage sur le lien suivant <https://www.catholique65.fr/connectesdansleseigneur>

Tous ceux qui aimeraient partager la façon dont il vit ce temps de confinement, en témoignant par exemple des initiatives qu'il prend chez lui, peut le faire sur l'adresse : communication@catholique65.fr

Les prêtres, les diacres, les religieux et les religieuses, tous les chrétiens engagés dans les services de l'Eglise restent à votre disposition dans le respect des règles communes. Ils demeurent disponibles dans la mesure de leurs moyens, restent attentifs à vos demandes et vous portent dans leur prière.

+ Nicolas Brouwet
Evêque de Tarbes et Lourdes